

Les 10 % les plus aisés captent près du quart des revenus

18 février 2019



Si l'on découpe la population en dix tranches égales de 10 %, le dixième le plus riche touche près du quart (23,8 %) de la masse des revenus de l'ensemble des ménages, après impôts et prestations sociales, selon les données 2016 de l'Insee. Dit autrement, cette tranche de la population reçoit près de 2,4 fois plus que ce qu'elle devrait obtenir si la répartition était équitable (23,8 % divisés par 10 %). À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les 10 % les plus pauvres perçoivent 3,6 % de l'ensemble des revenus, soit trois fois moins que leur part dans la population. Le « gâteau des revenus » est loin d'être tranché de façon équitable. Sauf pour les trois tranches situées entre les 50 % et les 80 % qui reçoivent en revenus une part proche de leur poids dans la population.

Au bout du compte, les 10 % les plus riches reçoivent à eux seul près de sept fois la masse des revenus perçue par les 10 % les plus pauvres. Le système français de redistribution, fait d'impôts et de prestations sociales, réduit les inégalités mais il est encore bien loin d'égaliser les parts. Notamment parce que la répartition des salaires, des retraites ou des revenus financiers est à l'origine très inégalitaire.

Lecture : en 2016, les 10 % les plus pauvres reçoivent 3,6 % de la masse nationale des revenus. Niveau de vie après impôts et prestations sociales.
Source : Insee - Données 2016 - © Observatoire des inégalités

Photo / Pxhere CC0

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/part-des-10-les-plus-aises-dans-la-masse-des-revenus>